

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE  
DE COMTÉ DE  
LA HAUTE-CÔTE-NORD

Les Escoumins, le 2 février 2023.

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord, tenue le jeudi 2 février 2023 à 15 h, au chef-lieu situé au 26, rue de la Rivière, Les Escoumins, sous la présidence de M<sup>me</sup> Micheline Anctil, mairesse de la Ville de Forestville et préfet.

Sont présents les conseillers de comté suivants :

M <sup>me</sup> Lise Boulianne	Sacré-Coeur
M. André Desrosiers	Les Escoumins
M. Richard Foster	Forestville
M. Donald Perron	Longue-Rive
M <sup>me</sup> Claire Savard	Colombier
M. Richard Therrien	Tadoussac
M. Jean-Maurice Tremblay	Portneuf-sur-Mer

Est absente :

M <sup>me</sup> Nathalie Ross	Les Bergeronnes
-------------------------------	-----------------

Assiste également à cette séance :

M. Kevin Bédard	Directeur général et greffier-trésorier par intérim et directeur du Service de l'aménagement du territoire
-----------------	--

## **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance, vérification du quorum et mot du préfet;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Direction générale;
4. Affaires nouvelles;
5. Période de questions;
6. Fermeture de la séance.

### ***Ouverture de la séance***

Madame Micheline Anctil, préfet de comté, constatant que le quorum est atteint et que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été dûment signifié aux membres absents tel que requis par les dispositions du *Code municipal du Québec*, déclare la séance ouverte.

RÉSOLUTION 2023-02-048

***Lecture et adoption de l'ordre du jour***

Il est dument proposé par la conseillère de comté, Madame Lise Boulianne, et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire soit adopté tel que transmis avec l'avis de convocation et présenté ci-avant, aucune modification ou ajout à l'ordre du jour ne pouvant être apportés compte tenu que tous les membres du conseil ne sont pas présents.

RÉSOLUTION 2023-02-049

***Embauche de Madame Élise Guignard  
au poste de directrice générale et greffière-trésorière***

ATTENDU QUE le conseil a mandaté le Comité des ressources humaines de la MRC de La Haute-Côte-Nord à entreprendre toutes les démarches nécessaires afin de combler le poste de directeur(trice) général(e) et greffier(ère)-trésorier(ère) (2022-10-346);

ATTENDU QUE le Comité a déposé son rapport dans lequel il formule ses recommandations;

EN CONSÉQUENCE, il est dument proposé par le conseiller de comté, Monsieur André Desrosiers, et unanimement résolu :

QUE le conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord, sur recommandation du Comité des ressources humaines, embauche Madame Élise Guignard au poste de directrice générale et greffière-trésorière;

QUE la date de son embauche à ce poste soit le 6 mars 2023;

QU'il mandate Madame Micheline Anctil, préfet, à signer le contrat de travail confirmant les conditions salariales et normatives liées à l'embauche de Madame Guignard.

RÉSOLUTION 2023-02-050

***Fermeture de la séance***

Il est dument proposé par la conseillère de comté, Madame Lise Boulianne, et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit et est fermée.

Fermeture de la séance à 15 h 03.

PAR LES PRÉSENTES, JE, MICHELINE ANCTIL, PRÉFET, APPROUVE TOUTES LES RÉSOLUTIONS CONTENUES DANS LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL.

---

Micheline Anctil  
Préfet

---

Kevin Bédard  
Directeur général et  
greffier-trésorier par intérim